

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADMIL & COMPAGNIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9 E  
TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADMIL & COMPAGNIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

IMPORT - EXPORT

VOITURE

TRANSPORT

METAUX PRÉCIEUX

IMMOBILIER

AGRO-ALIMENTAIRE

PRESTATION DE SERVICE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9

E TRANCHE, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M ASSEU DJAKO MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00454 du 16/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03870/GTCA/RC/2023 du 16/01/2023

